

VERTIKAL AQUASTOP C

CONÇU & FABRIQUÉ EN FRANCE

→ DÉSIGNATION

PROCÉDÉ D'ASSÈCHEMENT DES MURS PAR CRÈME HYDROPHOBE DE MASSE STOPPANT L'HUMIDITÉ ASCENSIONNELLE DANS LES MURS EN MATÉRIAUX DENSES OU PLEINS

→ CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Consistance : Crème
- Densité spécifique : 0,92 à 20 °C
- Point éclair : Non concerné
- Matière active : 80 % (+/- 2 %) SILANE SILOXANES
- Ininflammable et non toxique
- Odeur : Inodore
- Modification de la tension superficielle : de 15 à 20 Mn/m

→ DESTINATION

EMPLACEMENT

- Murs pleins ou denses constitués par des matériaux de construction de type, briques en terre cuite, briques pleines, torchis, pisés, diverses pierres calcaires ou non, bauge, glaise, mortier, etc.
- Pour murs constitués de matériaux creux type parpaings, moellons, utiliser **VERTIKAL AQUASTOP L**.

SUPPORTS

- **VERTIKAL AQUASTOP C** est destiné à tous travaux devant solutionner les problèmes de remontées d'humidité par capillarité dans les murs pleins. Également destiné aux travaux préparatoires en pied de murs sur supports humides ou salpêtrés avant mise en peinture ou pose d'un revêtement.

→ RÉFÉRENCE

Ce Procédé a fait l'objet d'une enquête technique n°211268080000018 valable jusqu'au 30/12/2024 dont les conclusions sont reconnues par l'ensemble des collaborateurs de **SOCOTEC Construction**.

→ ASSURANCE

VERTIKAL AQUASTOP C est un produit à usage professionnel, assuré auprès de la compagnie GENERALI au titre de la responsabilité civile professionnelle des fabricants et assimilés de matériaux de construction.

Durée de conservation en emballage d'origine non ouvert, à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité : 12 mois.

La présente fiche technique annule et remplace toute documentation antérieure de cette marque. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont indicatives. Toutefois ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, nous nous réservons le droit d'apporter à nos fabrications les modifications qui s'imposent sans préavis, et nous recommandons à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente.





PROPRIÉTÉS

- Nouvelle génération de produits à base de silane et siloxanes modifiés.
- Solutionne tous problèmes de remontées d'humidité capillaires dans les murs pleins.
- Très efficace quelle que soit la densité du matériau grâce à son poids moléculaire bas.
- Résiste aux acides, ne contient ni solvant, ni sel.
- Diffusion maîtrisée, sans coulure, ni éclaboussure.
- Assure une durée de vie du traitement équivalente à la durée de vie du mur.
- Traitements intérieurs confortables car inodore.



MISE EN OEUVRE

AVANT PRÉPARATION

- Pour un traitement efficace, la zone d'intervention devra se situer au niveau du sol de l'habitation. Dans le cas de vide sanitaire ou cave enterrée ou semi-enterrée où il faudra également tenir compte du sol naturel.

PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Un relevé de la teneur en eau contenue dans le mur est conseillé. Il peut être réalisé au testeur d'humidité ou au besoin, à la bombe au carbure.
- Les sols ou toutes autres parties nécessaires sont à protéger, notamment en intérieur.
- Piquage des boursouflures et cloquages de la zone à injecter jusqu'à la hauteur des désordres, dépoussiérage suivi du traitement **VERTIKAL STOPSEL** au moment de l'injection.

FORAGE

- Traçage de la ligne de forage à 15 cm au-dessus du sol et des puits de forage, espacés tous les 10 cm.
- Diamètre de forage, 10 mm. Le forage doit respecter une légère inclinaison vers le bas (angle entre 15° et 20°). La profondeur du forage doit être équivalente à l'épaisseur du mur moins **3 cm**.
- Les puits de forage seront dépoussiérés par soufflage d'air en pression.
- Pour isoler les murs mitoyens non traités (périphériques et de refend) des murs traités, une **Barrière Verticale** de 1,5 m minimum est **obligatoire**.

INJECTION

- Insérer la totalité de la canule en fond du puits de forage et appuyer sur la gâchette successivement pour remplir le puits petit à petit. Reculer lentement sous la pression du remplissage jusqu'à saturation tout en réservant le dernier cm pour le rebouchage des puits de forage au mortier.

NETTOYAGE

- Dans le cas d'un rejet du **VERTIKAL AQUASTOP C** sur le sol, nettoyer abondamment à l'eau claire avant séchage du produit. Il en est de même pour les outils avant le séchage du **VERTIKAL AQUASTOP C**.

TEMPS DE SÉCHAGE

- La barrière est naturellement constituée dans les deux à trois jours suivant l'injection.
- Pour toutes interventions de finitions sur les parois du mur et selon le taux d'humidité contenu dans le mur, prévoir 1 mois de séchage par tranche de 5 à 10 cm d'épaisseur de mur.
- Vérification de séchage définitif : si un relevé à la bombe à carbure a été réalisé avant traitement, un contrôle peut être effectué après la durée indiquée ci-dessus.

RÉFECTION

- La pose d'un mortier ou d'un enduit **VERTIKAL®** peut être réalisée dès lors que l'humidité sera inférieure à 5 %.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Stocker à l'abri du gel et de l'humidité
- Se référer à notre Fiche de Données de Sécurité (consultable sur www.vertikal.fr).

